

Magnac-sur-Touvre

Le PIRON

Bulletin d'Informations Municipales



P4 Nouveaux commerçants
au marché

P7 Médiathèque

P8 Vos courses en bus

P11 Travaux/espaces verts



Le mot du Maire

Chères Magnacoises, chers Magnacois,

Alors que nous tournons la page de cette année 2024, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères. Que 2025 vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Ce moment de transition et cette dernière année complète de ma mandature sont aussi pour moi l'occasion de vous exprimer toute ma gratitude. Depuis le début de ce mandat, nous avons traversé ensemble des périodes complexes, relevé des défis parfois inattendus, mais toujours avec la volonté d'agir dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants. Grâce à notre engagement collectif, nous avons su concrétiser de beaux projets, renforcer notre cadre de vie et préserver ce qui fait l'âme de notre commune.

C'est donc avec un sentiment de mission accomplie que je vous annonce ma décision de ne pas me représenter pour le nouveau mandat en 2026 comme je l'avais annoncé lors de mon élection en 2020. Ce choix, mûrement réfléchi, ne diminue en rien ma détermination à continuer à vous servir avec la même énergie jusqu'au terme de mes responsabilités.

Ces années passées à vos côtés malgré toutes les difficultés rencontrées ont été une expérience humaine et politique d'une richesse exceptionnelle. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette aventure et ses résultats, les élus, les agents municipaux, les associations, et bien sûr, vous toutes et tous, qui avez fait vivre notre commune, qui m'avez fait confiance et m'encourage malgré tout à continuer.

D'ici là, nous avons encore de nombreux projets à poursuivre ensemble, notamment le démarrage du projet du Centre de loisirs, l'achèvement des huit logements sociaux de Noalis situés allée Renée Gilardie et je resterai pleinement engagé dans mes fonctions pour poursuivre le travail entrepris et préparer la suite en mars 2026.

Belle année à vous et à vos proches, et merci encore pour votre confiance.

Votre Maire,
Cyrille NICOLAS

Mairie de Magnac-sur-Touvre

10 Place de la Mairie - 16600 Magnac-sur-Touvre
05 45 37 14 50

www.magnacsurtouvre.fr • mairie@magnacsurtouvre.fr

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30



Vie communale

Agenda

- **Salon du livre :**
Dimanche 9 mars de 10 h à 18 h - salle des fêtes de la mairie
- **Jeux de société :**
Dimanche 30 mars à partir de 14 h
salle des fêtes de la mairie
- **Théâtre :**
Samedi 12 avril à 15 h - salle Marcel Pagnol
- **Festival la Touvre en fête (23 - 25 mai) :**
Dimanche 25 mai à partir de 14 h - plaine de loisirs de Magnac-sur-Touvre
- **Fête de la musique :**
Samedi 21 juin à partir de 18 h - place de la mairie.

Sommaire

Vie communale

- La Touvre en fête P 3
- Les vœux du maire P 3
- Repas des Aînés P 3
- Conférence dépistage cancer du sein..... P 4
- Cérémonie du 11 novembre..... P 4
- Des quartiers de Magnac décorés pour Noël..... P 4
- De nouveaux commerçants au marché..... P 4
- Conseil Municipal des Jeunes P 5
- Recensement P 5
- Identification boîtes aux lettres P 6
- Panneaux affichage libre P 6
- Permanence MBA P 6
- Médiathèque P 7

Action sociale

- Vos courses en bus..... P 8
- Sortir de l'isolement c'est possible P 9

Enfance/Jeunesse/Écoles

- Un chef à la maternelle P 10
- Fresque école maternelle P 10
- Spectacle de Noël..... P 10
- Les mains dans la terre..... P 10
- Téléthon à l'école P 10

Travaux/Espaces verts

- Réhabilitation de la Maison M. Lemeur P 11
- Stationnement..... P 11
- Espaces verts P 11

Environnement

- Des chevaux ratisent la Touvre..... P 12
- Des haies pour la biodiversité..... P 12
- Frelons asiatiques P 12

Citoyenneté

- Ordures ménagères, rappel..... P 13
- Chats errants P 13
- Stationnements gênants ou abusifs..... P 13

Associations

- Animagnax..... P 14
- Tricot..... P 14
- Des mots en douce P 15
- Salon du livre..... P 15
- Comité de jumelage P 16
- Dentelle et parchemin P 16
- Mélo di'Arte..... P 16
- Détente et randonnées..... P 17
- Yoga..... P 17
- Passion tennis..... P 17
- Pétanque P 18
- VTT..... P 18

Psychopraticienne sophrologue relaxogues..... P 19

Cours de français et d'anglais..... P 19

La gazette de l'opposition constructive ! P 19

État Civil P 20

Pharmacies de garde P 20

La Touvre en fête

Cette année, réservez dès maintenant votre week-end du 23, 24 et 25 mai pour vivre des moments conviviaux en famille ou entre amis, et plonger dans l'ambiance festive qui se déroulera autour de notre magnifique rivière.

Les quatre communes de Ruelle, Gond-Pontouvre, Touvre et Magnac se sont unies pour vous offrir une multitude d'animations à ne pas manquer.

Les festivités commenceront dès le vendredi soir à Touvre avec un concert en plein air au Pré de la Cure, un moment parfait pour se détendre et se retrouver. Le samedi après-midi, Ruelle prendra le relais avec plusieurs activités animées pour petits et grands. Le samedi soir, un autre concert aura lieu à Ruelle, pour continuer à faire vibrer la soirée. Le dimanche après-midi, Magnac clôturera ce week-end festif avec des animations variées organisées par nos associations locales, promettant des moments de plaisir pour tous les âges.

Ne manquez pas cette belle occasion de découvrir nos communes sous un autre angle et de profiter d'un week-end riche en découvertes, musique, et convivialité !

Vœux du maire

Le 10 janvier, la municipalité a invité à la salle Marcel Pagnol les agents communaux, les bénévoles, les associations ainsi que les nouveaux habitants de la commune pour partager un moment de convivialité.



Lors de cette rencontre, le maire a exprimé sa gratitude envers toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement et à la qualité de vie à Magnac. Il a notamment souligné le rôle des employés municipaux, des commerçants, des clubs, des associations, du personnel éducatif et de toutes les personnes qui, de près ou de loin, participent activement à rendre Magnac agréable à vivre.

Au cours de cette soirée, une médaille a été remise à Marie-Claude Sarrazin par la municipalité, en reconnaissance de son engagement dans l'aide aux devoirs apportée aux enfants de nos écoles, depuis plus de 25 ans. Elle a également contribué

à la mise en place de l'association Coup de Pouce. Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, quant à eux, lui ont offert une belle composition florale.

L'équipe municipale la remercie chaleureusement pour son investissement sans faille.



La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un généreux buffet, offrant à chacun l'occasion de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Repas des Aînés

Le dimanche 12 janvier, la municipalité a organisé son traditionnel repas de début d'année, un événement particulièrement attendu par les Aînés de Magnac.

Le maire Cyrille Nicolas, entouré de quelques élus, a eu le plaisir d'accueillir près de 200 convives dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Lors de son discours de bienvenue, il a exprimé sa sincère gratitude envers les participants, en soulignant l'importance de ce moment de partage. Si beaucoup d'habités étaient présents, cette année, plusieurs nouvelles personnes ont répondu à l'invitation.



Chacun a pu savourer des plats délicieux dans une atmosphère détendue et festive. L'animation musicale qui a accompagné le repas a permis aux invités de se laisser entraîner par la musique et de danser jusqu'à la tombée de la nuit, faisant de cette journée un véritable moment de plaisir.

Cette année encore, les jolies plantes fleuries qui décoraient les tables ont été mises en vente à la fin du repas, permettant aux convives de repartir avec un souvenir de cette journée. Les bénéfices de cette vente ont été intégralement reversés à l'association "Coup de Pouce" de Magnac, un geste de solidarité qui a renforcé la convivialité de l'événement.

Rendez-vous l'année prochaine pour partager un nouveau moment chaleureux et festif.

Conférence dépistage cancer du sein

Dans la continuité des actions menées pour sensibiliser le public à la lutte contre le cancer du sein lors d'Octobre Rose, la municipalité de Magnac a organisé une conférence/débat le mercredi 6 novembre à 18h.



Cette rencontre, d'une grande importance pour la communauté, a été animée par des professionnels de santé reconnus : le Dr ATROUS, gynécologue, le Dr DESROUSSEAUX, onco-radiothérapeute, et Emma LÉONARD, sage-femme. Leur expertise et leur engagement ont permis de proposer une discussion enrichissante et de qualité.

La conférence a attiré une vingtaine de participants. Les échanges avec les spécialistes ont été particulièrement appréciés, car ils ont permis aux participants de poser leurs questions et de clarifier certains points qui peuvent souvent être source d'incompréhension ou d'inquiétude. Ces moments de dialogue ont permis de renforcer le lien entre la population et les professionnels de santé, tout en encourageant une approche plus active de la prévention et de la santé.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les intervenants pour leur disponibilité et leur professionnalisme, ainsi que tous les participants pour leur présence et leur intérêt. Ce type d'événement, permettant à la fois de diffuser des connaissances et d'offrir un espace d'échange, contribue grandement à l'amélioration de la santé publique et à la sensibilisation des citoyens aux questions de prévention.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a réuni les habitants de Magnac pour honorer les soldats tombés pendant la Première Guerre mondiale, à l'occasion de l'armistice de 1918.



Cette année encore, la participation des enfants du Conseil Municipal des Jeunes a été marquante. Ils ont évoqué les conditions de vie des soldats et leurs sacrifices, puis déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts, suivis des anciens combattants. Ce geste symbolique a renforcé le lien entre les générations. Après la cérémonie, une autre gerbe a été déposée au cimetière, devant la statue d'un soldat tombé pour la patrie.

Des quartiers de Magnac décorés pour Noël

Cette année, la municipalité de Magnac a renouvelé l'initiative d'offrir un sapin aux habitants souhaitant décorer leur quartier pour Noël, renforçant ainsi les liens communautaires et créant une ambiance festive. De nombreux habitants ont participé avec enthousiasme, comme en témoigne le sapin de l'impasse de la Mission, orné de guirlandes, étoiles et boules colorées. Ce moment de partage a permis de vivre pleinement la convivialité de la saison et de célébrer Noël ensemble.



Cependant, un regrettable vol d'un sapin décoré dans la rue Jules Verne a eu lieu, brisant l'esprit de solidarité de cette initiative. La municipalité déplore cet acte de vandalisme et appelle à la responsabilité de chacun pour préserver la beauté de la saison et l'esprit d'entraide au sein de notre commune.

De nouveaux commerçants au marché

La municipalité de Magnac est ravie d'annoncer l'arrivée de nouveaux commerçants sur le marché du mercredi matin, un événement qui vient enrichir l'offre locale et renforcer l'attractivité de ce rendez-vous hebdomadaire.

Un nouveau primeur vient d'arriver en complément de la fleuriste déjà en place et en mars, un poissonnier les rejoindra. Cette évolution du marché témoigne de la volonté de la municipalité de soutenir et de dynamiser le commerce de proximité.

La municipalité tient à remercier ces nouveaux commerçants pour leur confiance et leur investissement, et se réjouit de pouvoir offrir à la population un marché toujours plus complet avec des produits de qualité.

Conseil Municipal des Jeunes

Le nouveau CMJ a commencé à se réunir dès septembre. Ils ont voté pour les thématiques sur lesquelles ils souhaitent travailler. C'est la solidarité qui a recueilli le plus grand nombre de voix.

Les jeunes élus ont participé aux cérémonies du 11 novembre en lisant des textes qu'ils avaient écrits.



En décembre, ils ont réalisé des affiches pour collecter des cadeaux solidaires en partenariat avec l'ESAT.

Ils étaient présents aux vœux du Maire et ont remis une médaille à Marie-Claude Sarrazin pour la remercier de son engagement auprès des enfants.



Bientôt 16 ans ?
Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)
Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

Recensement



Identification boîtes aux lettres

Pour garantir une distribution optimale du courrier, il est essentiel de rendre la boîte aux lettres aussi identifiable que possible.

Cela commence par l'affichage clairement visible de votre nom et de votre numéro de rue. Ces informations permettent au facteur ou à tout autre livreur de localiser facilement votre domicile, ce qui réduit les risques d'erreur de distribution.

En outre, il est recommandé de choisir un emplacement approprié pour la boîte aux lettres, de préférence près de l'entrée de la propriété et à une hauteur accessible, afin que le courrier puisse y être déposé sans difficulté.

Si vous ne connaissez pas votre numéro de rue, renseignez-vous auprès de la mairie qui sera en mesure de vous le communiquer.

Ces simples précautions contribuent non seulement à une distribution plus rapide et plus efficace, mais elles assurent aussi que vous receviez tout votre courrier en temps voulu et sans confusion.



Panneaux affichage libre

Des panneaux d'affichage libre ont été installés à divers endroits stratégiques de la commune, dans le but de favoriser la communication et de répondre aux besoins d'information des associations locales ainsi que des habitants.

Ces panneaux sont situés rue Jean Jaurès à côté de l'abri bus, devant l'entrée de l'école maternelle et place Vigneron à Relette.



Ils offrent une plateforme gratuite et accessible à tous pour afficher des informations diverses.

La mise en place de ces panneaux a été pensée pour être visible et facilement accessible par tous, qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes ou des automobilistes. Leur emplacement dans des zones fréquentées régulièrement, assure une visibilité maximale des informations affichées. De plus, ces panneaux sont régulièrement entretenus afin de garantir leur bon état et la lisibilité des messages.

Cette initiative répond ainsi à plusieurs objectifs : elle permet aux associations locales de promouvoir leurs activités et événements, favorise la communication entre les habitants de la commune, et renforce le lien social au sein de la communauté.



MBA Commune :

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE VOTRE COMMUNE

Pour garantir un meilleur accès aux soins au plus grand nombre, MBA Mutuelle, en partenariat avec La mairie de Magnac-sur-Touvre, fait bénéficier les habitants de cette commune d'une complémentaire santé à tarif négocié.

Des permanences au sein de la mairie de MAGNAC-SUR-TOUVRE avec votre conseillère Elisa BERNARD MBA Mutuelle sont mises en place pour répondre à toutes vos questions et réaliser un devis comparatif.

DATES ET HORAIRES 2025

Tous les mardis notés ci-dessous de 14h à 17h30h

mardi 1 avril	mardi 12 août
mardi 6 mai	mardi 2 septembre
mardi 3 juin,	mardi 14 octobre,
mardi 8 juillet	mardi 4 novembre
mardi 9 décembre	

Merci de prendre rendez-vous avec :
M^{me} BERNARD Elisa - Tél. : 02 99 29 66 00

Médiathèque Animations 2024

■ Atelier archi'facile en octobre

Cet atelier créatif proposé par le pays d'Art et d'Histoire de la ville d'Angoulême et animé par Mathieu Amat et sa collègue, a permis aux 10 enfants de 6 à 12 ans présents de concevoir leurs villes idéales grâce au normographe et aux crayons, ils ont laissé libre cours à leur imagination et dessiné de superbes architectures.

Une belle sensibilisation à l'architecture. Chapeau les artistes !



■ Lectures d'histoires

Les lectures se poursuivent à la médiathèque, toujours avec succès. Halloween et Noël ont été l'occasion de faire sourire et rire les enfants. Un grand merci aux lectrices bénévoles et au père Noël qui est descendu du ciel, cette année encore, pour rendre visite aux enfants et parents venus écouter les histoires. Prochaine lecture : mercredi 16 avril pour Pâques : 10h30-12h à la médiathèque.



■ Pour bien commencer l'année 2025 :

Exposition photographies M. Petiteau en janvier

La médiathèque a eu la chance d'exposer les photographies de Mr Loïc Petiteau, photographe talentueux et récompensé par des concours, consacrées à l'actualité en Charente (feux de forêts, déraillement de train...), saluant le courage des pompiers et secouristes, et dévoilant la vie quotidienne en Charente.

■ Expositions Annie et Alain Vergnaud du 18 février au 29 mars 2025

Annie et Alain Vergnaud présentent une partie de leurs réalisations mises en valeur par des encadrements originaux et uniques. Ils permettent de sublimer les œuvres. La diversité des créations montre l'étendue des techniques utilisées, pratiquées en autodidacte depuis 2010.

Hormis les thèmes de prédilection que sont le monde maritime pour Annie et les oiseaux pour Alain, ils n'hésitent pas à aller explorer diverses techniques et de nouveaux thèmes artistiques.

Présence des artistes les mercredis 26 février et 12 mars avec démonstrations de 15h à 18h et samedis 1er mars et 29 mars de 10h à 12h.

> Entrée libre.



*L'équipe de médiathèque
vous souhaite une belle année 2025
riche en culture et en lecture
et vous remercie de votre fidélité.*



VOS COURSES EN BUS

Service gratuit à destination des Seniors, organisé par la commune de MAGNAC sur TOUVRE



Le jeudi après-midi de 14h à 16h
au supermarché de Ruelle



Inscription le lundi matin de 10h30 à
midi au 07-70-09-76-78



Nombre de places limité



SERVICE GRATUIT - MIS EN PLACE PAR LA MAIRIE
DE MAGNAC SUR TOUVRE

SORTIR DE L'ISOLEMENT C'EST POSSIBLE!



**NOS BÉNÉVOLES SONT LÀ POUR VOUS RENCONTRER ET
PARTAGER UN MOMENT CONVIVAL !**

Renseignements :

Madame Desselier Charlotte
cd@magnacsurtouvre.fr
Du **Mardi** au **Jeudi** de **9h à 16h30**
05.45.37.14.50



Un Chef à la maternelle

Le jeudi 17 octobre, lors de la semaine du goût, le cuisinier du restaurant le P'tit Magnac est venu préparer une salade exotique devant et pour les élèves de l'école maternelle.



C'est une belle initiative qui permet aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs et de les sensibiliser à la diversité culinaire. Merci Thierry, les enfants ont adoré !

Fresque école maternelle

Durant le dernier semestre de l'année 2024, une fresque a embelli la cantine de l'école maternelle, apportant une touche de couleur et de créativité au quotidien des enfants.

J'ai réalisé cette fresque en collaboration avec les enfants sur le temps péri-scolaire, elle représente un univers joyeux et ludique mêlant animaux, plantes et éléments fantastiques.



L'objectif était de transformer cet espace perçu comme simplement fonctionnel en un lieu d'évasion et d'éveil visuel.

Ce projet renforce également le lien entre l'art visuel et l'éducation tout en enrichissant le cadre de vie scolaire.

Gwenaëlle

La municipalité remercie vivement Gwenaëlle (agent à l'école maternelle) pour son investissement et sa belle réalisation.

Spectacle de Noël

Le vendredi 13 décembre, les élèves de l'école maternelle ont présenté un spectacle de chants de Noël pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Les mains dans la terre

La commune, en collaboration avec le service des espaces verts, a offert aux enfants des quatre classes de l'école maternelle une expérience éducative et ludique en leur permettant de participer activement à des plantations au sein de leur école.



Cette initiative a non seulement permis de sensibiliser les enfants à l'importance de la nature et de l'environnement, mais elle a aussi renforcé leur compréhension du cycle de vie des plantes.

Sous la supervision des professionnels des espaces verts, les élèves ont eu l'occasion de découvrir différents types de plantes, d'apprendre comment les planter et les entretenir, et d'observer les changements qui se produisent au fil du temps. Cette activité a été un véritable moment d'échange entre les enfants et les agents des espaces verts, qui ont partagé leurs connaissances et leur expertise sur le jardinage.

Téléthon à l'école : un rendez-vous incontournable !

C'est sous un magnifique soleil que les élèves ont couru le vendredi 6 décembre 2024 à la plaine de jeux. Ils ont fait preuve d'un bel enthousiasme.

Leurs efforts n'étaient pas vains. Plus ils faisaient de tours, plus les sommes récoltées au profit de la recherche pour le Téléthon étaient importantes.

Animés par un esprit de solidarité et soutenus par leurs enseignants et leurs familles, tous les élèves ont couru pour une noble cause et ils en étaient très fiers.

La directrice de l'école a reversé 1 503,30€ à l'AFM Téléthon.

Bravo à tous les participants.

La directrice, Stéphanie JULIEN



Réhabilitation de la maison de M. LEMEUR



Les travaux de réhabilitation de la maison de M. LEMEUR, acquise par la municipalité en 2023, ont été entrepris dans le but de redonner vie à ce bien immobilier et de maximiser son potentiel pour la commune.

La réhabilitation a impliqué des mises aux normes des installations électriques et de plomberie, ainsi que des améliorations esthétiques visant à rendre la maison plus attrayante. Une fois les travaux achevés, la commune se trouve dans une position favorable pour tirer parti de ce bien réhabilité. En le proposant à la location, elle peut offrir aux habitants un logement de qualité, contribuant ainsi à répondre à la demande en matière de logements dans la région. Alternativement, la vente de la maison pourrait également générer une recette pour la commune, permettant ainsi de financer d'autres projets d'intérêt public.

Cette démarche de réhabilitation va au-delà de la simple valorisation immobilière ; elle reflète également un engagement envers le développement local et le bien-être des citoyens. En transformant la maison de M. LEMEUR en un espace fonctionnel et accueillant, la commune montre sa volonté de dynamiser son territoire et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. La décision de location ou de vente de ce bien sera votée au prochain conseil municipal.

Stationnement

Dans un souci de sécurité, un aménagement a été réalisé rue de la Grange pour améliorer le stationnement et la circulation des véhicules dans cette rue assez fréquentée.



Cet aménagement vise à réduire les risques d'accidents et à faciliter la cohabitation entre les différents types de déplacement, qu'il s'agisse de voitures, de vélos ou de piétons. Des places de stationnement ont été redéfinies afin d'optimiser l'espace disponible, tout en veillant à ce que les accès aux habitations restent fluides et sécurisés. Par ailleurs, des marquages au sol et des panneaux de signalisation ont été mis en place pour guider les conducteurs et les inciter à respecter les règles de circulation.

Espaces verts

Fabrication d'œuvres en bois par les agents communaux pour célébrer les fêtes de fin d'année. Elles ont été disposées devant les écoles du bourg. Au vu du succès de ces premières réalisations, nul doute que de nouvelles œuvres apparaîtront l'hiver prochain.



Nettoyage autour des réserves d'eau sur plusieurs sites de la commune.



Taille des haies dans les lotissements et sites communaux



Entretien des massifs

Entretien de la plaine de loisirs

Des chevaux ratissent La Touvre

La Touvre est une rivière du Sud-Ouest de la France. Elle abrite une population de truites fario menacée. Ces poissons, sensibles à la qualité de l'eau, souffrent de la pollution et de la prédation.



Les frayères, zones de reproduction essentielles pour les truites, sont envasées, empêchant les poissons d'y déposer leurs œufs. L'association « La Truite Saumonée » (*) a mis en place un projet innovant pour restaurer ces frayères. En partenariat avec l'association « Le Trait Charentais », elle utilise des chevaux de trait équipés de herses pour gratter le fond de la rivière et enlever la vase.

Le 15 septembre, un premier test a été réalisé avec succès, montrant que cette méthode permet de remettre à nu les graviers nécessaires à la reproduction des truites.

Dimanche 6 octobre, une nouvelle opération a été effectuée toute la journée sur le site de la Camoche à Magnac-sur-Touvre. En réhabilitant les frayères, l'association espère favoriser la reconstitution de la population de truites fario et préserver ainsi la biodiversité de la Touvre.

Ce projet met en lumière l'importance de la préservation des milieux aquatiques et l'intérêt de combiner des méthodes traditionnelles (utilisation des chevaux) avec des actions de conservation de la nature.

(*) « La Truite saumonée » ou AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) est le gestionnaire de la Touvre.

Philippe Le Roy Photographies - www.plr-photo.com

Frelons asiatiques

Face aux nids de frelons asiatiques, voici quelques conseils :

- Vérifiez la présence de nids avant les travaux d'élagage.
- Si vous trouvez un nid :
Ne pas intervenir, contactez un professionnel et signalez-le à la mairie. Évitez les activités proches du nid.

Quand détruire les nids ?

Avril à juillet : nids primaires (5 à 20 cm).

Des haies pour la biodiversité : un projet en faveur de l'environnement

L'association des chasseurs «AC Rochejoubert GMT», regroupant les communes de Garat, Magnac-sur-Touvre et Touvre, mène une action importante pour la préservation de la biodiversité locale. Chaque année, elle plante en moyenne 500 mètres de haies et aménage 3 hectares de jachères mellifères répartis sur les trois communes.



Cette année, ce sont 410 mètres de haies (soit 275 plants) qui ont été plantés avec paillage dans la zone de Bussac, en bordure du chemin. Cette initiative vise à renforcer la biodiversité, à offrir un écran visuel pour limiter l'impact des grandes parcelles agricoles et à embellir les chemins communaux. Un panneau d'information est installé en bordure de chemin pour expliquer cette démarche.

Ce projet est mené sous la présidence d'Alain Auxire, avec le soutien de Jacky Bouron et de l'ensemble de l'équipe des chasseurs. La fourniture des plants a été réalisée en collaboration avec la Fédération des chasseurs, et des remerciements particuliers sont adressés à l'exploitant agricole M. Sébastien Réjasse, ainsi qu'aux propriétaires M. Guy Vignaud, M. Claude Bouron et M. Jacky Bouron, pour leur contribution essentielle à la mise en œuvre de ce projet.

Cette action s'inscrit dans une démarche durable et collective pour protéger notre environnement. Nous invitons les habitants à découvrir cette initiative lors de leurs promenades dans la zone concernée.



Contact : Jacky BOURON - 06 21 10 02 32
jackybouron@gmail.com

Juillet à décembre : nids adultes (jusqu'à 80 cm). En hiver, les nids se désagrègent naturellement.

Pourquoi détruire un nid primaire ?

Pour stopper son évolution vers un nid adulte. L'intervention doit être faite en présence de la reine.

Pour fabriquer un piège :

Remplissez une bouteille d'eau avec 5 cl de sirop, 10 cl de vinaigre, 25 cl de bière. Faites des trous et suspendez la bouteille à un arbre



Ordures ménagères RAPPEL



Un arrêté municipal publié le 19 septembre 2024 rappelle que les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet ou au droit des habitations selon les jours de collecte établis par GrandAngoulême et diffusé aux administrés :

- > La veille du jour de ramassage après 17 h pour les bacs et sacs noirs collectés le matin
- > Le jour de la collecte après 17 h pour les bacs et sacs jaunes collectés le soir

Les conteneurs individuels ne doivent pas séjourner en permanence sur le domaine public mais doivent être retirés après chaque passage du service de ramassage dans les 24 h maximum, sous peine de procès verbal.

Toute infraction à cet arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Pour avertissement avant amende, un autocollant sera déposé sur toutes les poubelles qui ne seront pas rentrées dans les délais précités. En cas de non respect, une amende de 90 € sera alors appliquée.

RAPPEL : à partir du 6 janvier, la fréquence de collecte des sacs et bacs noirs change (collecte tous les 15 jours).

Pour connaître la prochaine date de passage dans votre rue, consultez le site : plus propre ma ville <https://ppmv.grandangouleme.fr/quand-sortir-ma-poubelle/>



La collecte des sacs et bacs jaunes ne change pas, elle est effectuée chaque semaine.

Chats errants

La commune fait face à de nombreuses plaintes concernant la prolifération des chats errants.



Chaque propriétaire doit faire stériliser son chat, ce qui contribue à sa santé et au contrôle des populations. En limitant la reproduction, on évite la surpopulation et les

problèmes liés aux animaux. Nourrir les chats errants, bien que bienveillant, aggrave la situation en encourageant leur présence et reproduction, créant ainsi des nuisances et des coûts supplémentaires pour la commune. Il est donc essentiel que chaque propriétaire prenne ses responsabilités pour assurer le bien-être de son animal et contribuer à une meilleure cohabitation.

Stationnement :

Stationnements gênants

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers (Article R417-11).

Les arrêts et stationnements sont considérés comme dangereux près des intersections, virages, sommets de côte, et passages à niveau lorsque la visibilité est insuffisante. Les stationnements très gênants incluent :

- sur les trottoirs, près des sorties publiques,
- sur les passages piétons,
- près des signaux lumineux ou panneaux de signalisation,
- sur les voies vertes, bandes et pistes cyclables,
- devant les bouches d'incendie.

Les infractions entraînent une amende de 135€ et une suspension de permis pouvant aller jusqu'à trois ans, avec une réduction de trois points du permis.

Stationnements abusifs

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route (article R417-12).



Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe, de 35 €. Le véhicule peut également être enlevé par la fourrière.

Animagnax

Toute l'équipe d'ANIMAGNAX présente à chacune et chacun ses meilleurs vœux de santé, de paix et de bonheur pour cette nouvelle année.



Quelques informations sur les dernières activités écoulées et la perspective 2025 :

Le 7 décembre dernier, la magie de Noël s'est installée à la salle des fêtes de la Mairie. La quatrième édition du Marché de Noël organisée par l'Association ANIMAGNAX s'est déroulée en présence d'une vingtaine de participants qui a fait le déplacement pour exposer leurs créations culinaires ou artistiques. Malgré une météo maussade, les visiteurs ont pu profiter de la chaleur de Noël et de la convivialité qui régnaient au sein et sur le parvis de la salle communale.

Quelques ateliers créatifs étaient également proposés. Pendant que certaines personnes s'activaient à réaliser leurs décorations florales, petits et grands ont pu démontrer leur talent de dessinateur sur le thème de Noël. Le jury a eu du mal à délibérer pour décerner les meilleures œuvres. Un grand merci à l'ensemble des participants et félicitations à Anaïs, Alexia, Emeline, Locha et Louise qui se sont vues remettre un prix.

Le Père-Noël n'a pas manqué de faire une escale à Magnac durant quelques heures et a pu offrir des papillotes en chocolat tout au long de l'après-midi. Les balades en calèche ont été fort appréciées par les plus jeunes tandis que l'artisanat local, les huîtres et le vin chaud ont régalé les plus grands. En fin de journée, c'est une soupe concoctée par l'Association qui a été servie aux exposants et aux visiteurs venus profiter de ce moment de convivialité. Tout s'est déroulé dans une très belle



ambiance festive et chaleureuse.

L'association ANIMAGNAX, fière de cette quatrième édition, tient à remercier très sincèrement le Conseil municipal, les agents communaux, tous les bénévoles ainsi que les associations de la commune qui ont contribué à la réalisation et au bon déroulement de cette manifestation.

Cap sur 2025 pour dévoiler la programmation des animations que l'Association vous réserve :

- > **Dimanche 9 mars** : en collaboration avec l'association ALC, nous participerons à la journée du livre. De délicieuses crêpes accompagnées de boissons chaudes et fraîches seront proposées par l'association tout au long de la manifestation ;
- > **Dimanche 30 mars** : après-midi jeux de société à partir de 14h – Salle des fêtes de la Mairie ;
- > **Samedi 12 avril** : Pièce de théâtre à 15h proposée par les Joyeux Farfadets, troupe rattachée à l'ADAPEI Charente, issue du Foyer de travailleurs en situation de handicap « Les Sources » à SOYAUX – Entrée libre ;
- > **Dimanche 25 mai** : participation à l'animation de la Touvre en Fête
- > **Samedi 21 juin** : fête villageoise pour célébrer la musique et l'arrivée de l'été organisée en collaboration avec les associations CAS du Personnel et JM Pétanque – Place de la Mairie et marché couvert (repas sur réservation)
- > **Samedi 6 Décembre** : marché de Noël - Salle des fêtes Marcel Pagnol
- > **Jeu 31 décembre** : réveillon de la Saint-Sylvestre - Salle Marcel Pagnol (sur réservation).

Vous avez un peu de temps à consacrer au bénévolat dans la bonne humeur, vous avez des idées festives, alors n'hésitez pas à rejoindre notre association, une équipe sympathique sera heureuse de vous accueillir

Festivement vôtre !



Contacts : Le bureau : Présidente : Isabelle PIERRE - Trésorier : Victor OZON - Secrétaire : Stéphane PIERRE
Tél. : 06 37 73 74 28 - Courriel : animagnax@gmail.com

Tricoter...

...c'est tout d'abord se réunir, être ensemble, échanger sur tout et n'importe quoi, en vrac !

C'est léger et ressourçant.

En même temps, naissent entre nos mains pulls, bonnets, layettes... On se trompe, on remaille, c'est parfois compliqué. Mais nous nous aidons les unes les autres, nous échangeons, côté modèles et côté pelotes de laine. Deux heures vite passées, chaque mercredi (hors vacances scolaires) de 14h à 16h à Relette, salle Lilopinceaux.



Des mots en douce

L'association Des Mots en Douce développe ses actions.

Notre association se porte bien, les deux groupes d'écriture fonctionnent régulièrement un samedi mensuel dans la salle Lilopincaux, gracieusement mise à disposition par la mairie.

Notre Assemblée générale a eu lieu le 14 décembre 2024 après l'atelier, en présence de M. Emmanuel Defontaine conseiller municipal, et a été suivie d'un apéritif dînatoire, tout cela dans la bonne humeur.



La saison d'écriture se clôturera par la lecture musicale le 14 juin à 17 h, salle des fêtes de la mairie avec les mêmes artistes que l'année dernière : le conteur Daniel Crumb, le percussionniste Jean Noël Godard et le guitariste Alexis Charrier

Un plaisir garanti à l'écoute de la mise en scène musicale des textes de nos écrivains

Entrée gratuite



Le club de lecteurs à la médiathèque de Magnac

Cette activité est devenue régulière, un mardi mensuel de 14 à 15 heures, toujours animée bénévolement par Marie Christine Devernay.

Il est toujours possible de rejoindre ce groupe qui ne crée aucune obligation, il suffit de contacter Isabelle à la médiathèque pour connaître les dates

Quel plaisir de se retrouver ensemble pour partager notre goût des livres !



Contact : Marie Christine Devernay

Tel : 06 08 30 95 61

mchristine.devernay@wanadoo.fr

Nouveau !

Un premier salon du livre aura lieu le 9 mars à la salle des fêtes de la mairie de 10 h à 18 h en partenariat avec cinq associations locales.

- > **ALC** (Arts et Lettres de Charente) proposera livres et objets d'art
- > **Animagnax** animera la restauration pour la buvette et les crêpes
- > **Dentelles et Parchemin** présentera ses créations sur papier
- > **Mélo di'Arte** offrira un concert de 16 h à 16h30
- > **Pascal Dulac responsable du club photo** de Ruelle exposera des photos de son association

Venez nombreux, l'entrée est gratuite



Comité de jumelage

Le comité de jumelage a participé à plusieurs marchés de Noël cette année : Magnac, l'Isle d'Espagnac et Mornac.

La vente de marrons grillés, crêpes, vin chaud et jus de pomme nous a permis de récolter des fonds afin de pouvoir accueillir nos correspondants bavarois pour fêter nos 20 ans d'amitié ! Ils nous rendront visite début août 2025, nous recherchons des familles d'accueil.



Si vous souhaitez rejoindre cette aventure humaine et faire des rencontres, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone ou via les réseaux sociaux.



Contacts :

Alain, Président 06 75 16 12 11
et Fanny, Secrétaire 06 40 11 15 26



Dentelle et parchemin

L'association « Dentelle et parchemin » présente ses meilleurs vœux à M. le Maire, à l'équipe du conseil municipal, au personnel communal, aux habitants de Magnac-sur-Touvre et aux associations qui œuvrent pour faire vivre, animer et dynamiser notre commune.



Notre association qui propose à ses adhérents la réalisation de cartes et objets en pergamano ainsi que de la calligraphie une fois par mois, a repris ses activités avec un groupe renforcé de 2 nouvelles adhérentes. Elle a été invitée à participer à divers marchés d'automne et de Noël :

- > **6 octobre**, marché d'automne de Touvre.
- > **17 novembre**, marché d'automne de St Sornin
- > **30 novembre**, expo/vente à la maison de retraite « La Source »
- > **7 décembre**, marché de Noël de Magnac
- > **13 décembre**, marché de Noël de Mornac

Le 24 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale de notre association et le 28 janvier, nous avons organisé un repas festif, toujours très apprécié de tous.

Notre association participera le **9 mars** de 10 h à 18 h au **salon du livre et des arts**, à la salle des fêtes du bourg de Magnac.

Si vous désirez venir nous voir et découvrir le pergamano nous vous accueillerons avec plaisir le vendredi de 14h30 à 17h30 à la salle Lilopincaux de Relette, rue René Gillardie.



Contacts :

Pour tous renseignements s'adresser à :
Marie-Thérèse Bourinet : 05 45 94 88 60

Mélo di'Arte

2024... Cette année anniversaire restera gravée dans les mémoires de tous, choristes et instrumentistes, qui ont pu participer à l'un des sept concerts donnés en Charente, mais aussi dans le Comminges et à Saint Malo.



Mais l'aventure n'en est pas pour autant terminée ! Pour les deux années à venir... une grande œuvre « Gloria » de Antonio Vivaldi, associée à des musiques traditionnelles celtiques, regroupera choristes et instrumentistes de tous horizons !

Vous aimez chanter ? N'hésitez pas...rejoignez-nous !

Vous jouez d'un instrument de musique ? N'hésitez pas...rejoignez-nous !



Contact : pour tout renseignement et inscription :

www.melodiarte.jimdo.com

06 24 64 48 42 - melodiarte@ecomail.fr

Détente et randonnées

L'Assemblée Générale de l'Association Détente et Randonnées s'est déroulée le 12 octobre dernier à la salle de la Mairie et a renouvelé son conseil d'administration.

Les adhérents furent très nombreux (+ de 50 personnes) à partager ce moment important de la vie associative. De nouveaux randonneurs se sont joints à nous depuis et nous les en remercions vivement.



Outre les randonnées du mardi, mercredi et jeudi voire du dimanche, nous proposons également au fil de l'année, des moments plus festifs : galette des rois, chandeleur, sorties resto... où nous nous retrouvons toujours avec grand plaisir.

Une sortie en bus sur une journée a été organisée fin juin 2024 afin de découvrir Périgueux avec la visite guidée de son musée Vesunna ainsi que de la vieille ville. Ce fut également l'occasion d'apprécier de bonnes spécialités périgourdines.

En septembre, l'association a proposé une sortie de randonnées sur 5 jours dans le village de vacances de VERS dans le Lot (46). La présence d'un guide a été fortement appréciée par les 18 participants.

L'année 2025 ne déroge pas à nos bonnes habitudes puisque galette des rois, sortie au restaurant et chandeleur sont déjà programmées en ce début d'année.



Contacts : randomagnac@gmail.com
Nadine MARTIN, présidente
Maryline GUILLEBAUD, secrétaire
Brigitte ROBINEAU, trésorière.

Yoga

Yoga quand tu nous tiens !

Saviez-vous que le yoga figure au patrimoine immatériel de l'humanité ?

C'est sans nul doute un grand privilège de pouvoir le pratiquer à Magnac-sur-Touvre. C'est pour cela que notre association se développe et compte actuellement 36 participants, ce qui nous a amené à ouvrir un nouveau cours.



Les séances ont lieu le lundi avec Monique, de 10 h à 11 h et le mercredi de 18 h à 19 h avec Valérie, toujours dans la salle de la mairie.

Bon à savoir : le cours du mercredi peut encore accueillir de nouveaux arrivants.

À noter que cette année, le nombre d'hommes a doublé ! Postures, respiration, méditation sont la base de notre pratique. Merci à nos profs dévouées et bonne année à tous.

Passion tennis

L'association du Tennis Club de Magnac est un lieu où la passion du tennis se mêle à l'esprit d'équipe et à l'apprentissage.

Le TC Magnac a pour mission de promouvoir le tennis comme un sport accessible et enrichissant. Avec une salle et trois courts extérieurs éclairés, nous offrons un cadre agréable pour s'entraîner et se perfectionner. Notre club organise des stages pendant les vacances scolaires, un tournoi interne et un tournoi open en mai.

Au cœur du club se trouvent nos deux nouveaux moniteurs, passionnés de tennis.

Quentin Serra, classé actuellement 15/1, avec pour meilleur classement 3/6, a rejoint le club en septembre. Il sait motiver ses élèves à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Thomas Burbach, classé actuellement 4/6, meilleur classement 3/6, est étudiant en L3 STAPS. Il intervient aussi sur plusieurs groupes pour transmettre sa passion.

Nous invitons tous les passionnés de tennis, novices ou expérimentés, à nous rejoindre. Que vous souhaitiez améliorer votre jeu, rencontrer de nouvelles personnes ou tout simplement profiter d'un moment de détente sur le court, le TC Magnac est l'endroit idéal pour vous.



Contact : Myriam Rousseau au 07 87 09 13 20



Pétanque

Jeunesse Sportive Magnac Pétanque.



Notre Assemblée Générale a eu lieu samedi 16 novembre 2024 en présence de nombreux licenciés et adhérents ainsi que de Monsieur le Maire, Cyrille NICOLAS, et de Monsieur Michel COUTY, Adjoint. Emmanuel DEFONTAINE, Conseiller Délégué à la culture et aux sports était excusé. Les rapports moral et d'activités ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée. La situation financière est saine. Une excellente convivialité règne au sein de notre club qui vient d'accueillir encore de nouveaux licenciés et nouveaux adhérents(es), auxquels nous souhaitons la bienvenue.

Quelques changements au sein du bureau : Monsieur DUPIRE Christian prend le relais de Monsieur PIGIER Victor au poste de Trésorier Général qui reste néanmoins Trésorier Adjoint. Monsieur GUYOT Serge a rejoint le Conseil d'Administration. À ce titre, je tenais personnellement à remercier ces personnes ainsi que tous les membres pour leur investissement, leur soutien et leur engagement, des atouts majeurs pour la bonne marche de notre association.

Les manifestations sportives : Grands Prix de la Ville de Magnac le week-end de la Pentecôte, dimanche 8 et lundi 9 Juin 2025

Au niveau sportif : Félicitations à notre équipe 2 Vétérans qui monte en 2^{ème} Division. Nous représenterons notre commune par notre engagement en Championnat des clubs Vétérans ainsi que dans les différentes coupes départementales.

Pour l'extra sportif : nous avons partagé la galette des Rois le 18 janvier avec l'association ANIMAGNAX, présidée par Madame Isabelle PIERRE.

Nous organiserons le Brin d'Aillet le 1^{er} Mai. Pourquoi ne pas concerter les autres associations pour cette journée ?

Se réunir pour des moments de détente autour d'une table (pour la Touvre en Fête par exemple).

Nous participerons s'ils le souhaitent, comme les années précédentes, aux différentes manifestations organisées par les élus. Des remerciements à l'égard de la municipalité pour son soutien matériel et financier.

Les employés communaux s'efforcent d'entretenir au mieux notre site : respectons leur travail !

Pour celles et ceux qui désireraient jouer à la pétanque, les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis à partir de 13h45 à la plaine de jeux. Aux beaux jours se retrouver également les samedis après-midi, de manière à permettre à un plus grand nombre de venir nous rejoindre.



Contact : Jean-Pierre Berlingaud au 07 77 00 37 14

Bonne saison sportive à toutes et tous

La Jeunesse Sportive de Magnac Pétanque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

VTT

La fin d'année 2024 a été bien animée pour les Pirons et pas uniquement en VTT. Pour preuve en octobre, six d'entre eux (3 hommes, 3 femmes) ont participé à l'Ekiden de l'Isle d'Espagnac. C'est une course à pied en relais chronométrée de 42 km. L'année prochaine, il est envisagé de présenter deux équipes.

Le 16 novembre a eu lieu notre Assemblée Générale suivie d'un petit repas. Nous avons passé un moment très agréable. À noter la présence d'un représentant du Codep16 (Comité Départemental de la FFVélo) et la présence de Emmanuel DEFONTAINE, représentant du Conseil Municipal. Une nouvelle fois nous tenons à remercier le soutien apporté au club par le Conseil Municipal tout au long de l'année.

Le 22 novembre a eu lieu l'élection du bureau avec l'arrivée d'un nouveau trésorier. Un grand MERCI à Christian Buxeraud qui quitte ce poste après 20 ans de bons et loyaux services mais reste actif au niveau du bureau.

En 2025, le 24 mai, nous fêterons les 20 ans du club. À cette occasion, tous les anciens Pirons seront conviés à un barbecue, jeu de pétanque et petite sortie VTT. Une rencontre qui ne manquera pas d'être joyeuse et animée. Elle permettra de faire remonter à la surface les souvenirs et anecdotes.

En juin, bien évidemment aura lieu notre traditionnelle RANDO des Pirons consacrée au VTT bien sûr mais également à la marche sur des tracés toujours aussi agréables et variés qui vous permettront sûrement de découvrir de nouveaux itinéraires.

En septembre, une bonne vingtaine de Pirons volera en direction des Landes pour un week-end en famille sans oublier nos VTT.

Nous ne manquerons pas de revenir sur ces événements dans les prochains bulletins.

N'oubliez pas nos sorties dominicales au départ de la mairie. Vous verrez sur notre site le calendrier des sorties. Vous pouvez effectuer 3 balades découvertes sans licence. Seules obligations, disposer d'un VTT en bon état et porter un casque rigide avec gants et lunettes de protection.



Contact : renseignements sur le nouveau site du club

<https://www.vttmagnac16.com>,

ou 06 27 30 85 54.



PSYCHOPRATICIENNE, SOPHROLOGUE RELAXOLOGUE

Marie PARINET

Bonjour, je me présente, je suis **Marie Parinet, Psychopraticienne, Sophrologue - Relaxologue**. Grâce à cette double compétence, je propose un **accompagnement global** qui combine l'approche psychologique et l'approche corporelle.

J'accompagne **les adultes et les adolescents** en difficulté, en souffrance et je les aide à **résoudre des problèmes** d'ordre physique, psychologique, émotionnel et/ou existentiel : gestion des **émotions**, gestion du **stress**, gestion de la **douleur**, **troubles psychosomatiques**, **moments de vie difficile**, atteinte d'un **objectif précis**, **difficultés relationnelles**, etc.

Savoir pourquoi c'est bien mais savoir comment est la clé. C'est pourquoi je mets à disposition **des outils pratiques et concrets** adaptés à votre problématique et à votre personnalité. Vous trouverez ainsi **les réponses et les ressources en vous** pour accéder à votre **équilibre** intérieur.

Mon accompagnement se base sur **l'ouverture du cœur**, **l'authenticité** et **l'écoute active** dans un cadre **bienveillant, sécurisant et non jugeant**. Je propose un espace qui permet de **s'exprimer librement** et **d'aller de l'avant dans une belle énergie positive**.



Je reçois, sur rendez-vous, dans mon cabinet à **Magnac-sur-Touvre du lundi au samedi de 8h à 20h** et propose des **séances à domicile dans le Grand Angoulême** et en visio.

Au plaisir de vous rencontrer,



Contact : Marie Parinet, Psychopraticienne,
Sophrologue & Relaxologue
06 82 03 31 89 - contact@marieparinet.fr
www.marieparinet.fr

La gazette de l'opposition constructive !

N°13

Bonjour à toutes et à tous,

Le groupe d'opposition de Magnac-sur-Touvre par ces quelques mots vous adresse ses meilleurs vœux.

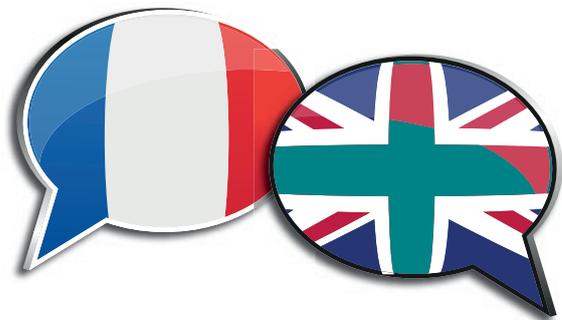
Que cette nouvelle année vous apporte Paix, Santé et Bonheur pour vous et vos proches.

Que l'année nouvelle apporte de même aux êtres qui vous sont chers le Succès, la Santé, la Sérénité, nous avons une pensée toute particulière à ceux qui nous ont quittés ainsi qu'à leur famille.



Contacts :

- Joël Hérigault : 06 27 73 81 20
- Daniel Braud : 06 16 07 69 98
- Cécile Beaulieu : 06 16 57 79 23
- Ludovic Rastout : 06 34 37 74 09



Sylvie Gauthier, titulaire d'un Master en Anglais et avec 20 ans d'expérience dans une école anglaise, donne cours de français, à Magnac-sur-Touvre, pour les étrangers et d'anglais pour les Français.

- Tout niveau (de A0 à C2),
- Tout objectif (examens, diplômes...),
- Tout âge (enfants, adolescents, adultes et seniors).
- Méthode basée sur l'oral.
- Cours individuel ou en couple.
- Cours à mon domicile ou en visio.



Contact :
06 72 15 78 49
sfgauthier24@gmail.com

État Civil

Naissances :

- HORTOLAN Lise, Lila, née le 18 septembre 2024 à Soyaux
- GROUSSEAU Emma, Marie née le 19 septembre 2024 à Soyaux
- DAULAKEBA VINCENT Lino, Rupeni, Pierre né le 30 septembre 2024 à Saint-Michel
- CANTOURNET Loucia, née le 2 décembre 2024 Soyaux
- ROUSSEAU Lila, Caroline, Louëmy, Pearl né le 29 décembre 2024 à Soyaux
- HEUTS Charlie, Claudia, Isabelle, née le 8 janvier 2025 à Saint-Michel

Mariages :

- LE DOUCEN Alexandre, Jean-Marie, Bernard et PAPONNAUD Pauline, Audrey le 12 octobre 2024

Décès :

- DOUVILLE Benoît, Luc, Bertrand, le 18 septembre 2024 à Magnac-sur-Touvre
- FOUGERAT Francis, Paul, le 1^{er} octobre 2024 à L'Isle d'Espagnac
- SOURY Gisèle, Claudette née TOURNIER, le 12 octobre 2024 à Saint-Michel
- ALDEGHI Viviane, Denise née AUPETIT, le 16 octobre 2024 à Magnac-sur-Touvre

- HASSOUN Morédine, le 23 octobre 2024 à Saint-Michel
- COIFFARD Jacques, le 31 octobre 2024 à Angoulême
- GRANJETAU Janine née DOUMAIN, le 12 janvier 2025 à Saint-Michel
- CHASLARD Jacqueline née ALEMPS, le 15 janvier 2025 à Saint-Michel
- MALMANCHE Paulette née BOURRINET, le 16 janvier 2025 à Saint-Michel
- VANDEBROUCK Claudette, Marie, Yvette, le 29 janvier 2025 à La Rochefoucauld

PHARMACIES DE GARDE

✓ **Les gardes à volets ouverts** (la journée, la pharmacie est ouverte sur la plage horaire de la garde), par exemple le dimanche, il n'y a besoin d'aucune mesure particulière pour s'y rendre et acheter ses produits, avec ou sans ordonnance, comme un jour normal.

MARS

2/3 - SURAUD
l'Isle d'Espagnac
47 avenue de la République
05 45 68 68 30

9/3 - HAFIL Magnac

42 rue Joliot Curie
05 45 68 64 74

16/3 - VILLEMENT Ruelle

1905 route de
Gond-Pontouvre
05 45 68 32 89

23/3 - CHARENTON

L'Isle d'Espagnac
208 avenue de la République
05 45 68 18 47

30/3 - MAPPA Champniers

287 rue des Grives
Musiciennes
05 45 69 93 60

AVRIL

6/4 CHENEBIN Mornac

16 route de Montbron
05 45 65 08 50

13/4 LASSIME Garat

1108 rue de Bellevue
05 45 60 63 77

20/4 RUELLE Centre

1 rue Camille Pelletan
05 45 68 43 10

21/4 RICHEZ Champniers

CC Géant Casin
05 45 68 22 79

✓ **Les gardes à volets fermés** (la nuit, la pharmacie est fermée et le pharmacien ouvre spécifiquement pour un patient donné). Dans ce cas, vous devez d'abord appeler le commissariat d'Angoulême (05 45 39 38 37) qui se charge de prévenir le pharmacien de votre venue.

27/4 GACON Brie

Les Grands Champs
05 45 69 97 89

MAI

1/5 - LASSIME Garat

1108 rue de Bellevue
05 45 60 63 77

4/5 - PROUD Magnac

39 rue Victor Hugo
05 45 68 40 63

8/5 - HAFIL Magnac

42 rue Joliot Curie
05 45 68 64 74

11/5 - SURAUD

L'Isle d'Espagnac
47 avenue de la République
05 45 68 68 30

18/5 - MAPPA Champniers

287 rue des Grives
Musiciennes
05 45 69 93 60

25/5 - CHARENTON

L'Isle d'Espagnac
208 avenue de la République
05 45 68 18 47

29/5 RICHEZ Champniers

CC Auchan (Géant Casin)
05 45 68 22 79



SOCARÉX ELECTRICITE
ENERGIES RENOUVELABLES
• Pompes à chaleur • Relève de chaudières
• Chauffe-eau solaire • Climatisation

SOCARÉX ELECTRICITE
Electricité - Chauffage électrique neufs et rénovations

10, rue Aristide-Briaud - 16600 MAGNAC/TOUVRE
Tél. 05 45 68 60 91 - Fax 05 45 94 93 99
E-mail: societe.socarex@wanadoo.fr

DEVIS GRATUIT

Plomberie  **Chauffage**

Entretien de chaudières

TRUFFLANDIER Loïc
41 Rue de Veuze 16600 Magnac sur Touvre.
07 68 26 00 67
tps16600@hotmail.com